Annexe 10. — Tableau récapitulatif annuel des bulletins d'analyse des sols

Année :	Producteur : N° de référence :

Caractéristiques des sols													
N° de référence du destinataire	N° de référence des parcelles	Dernières analyses de sol effectuées			Paramètres analysés								
		Date	N° bulletin	Labos agréés	pH (eau)	Teneurs en mg/kg de matière sèche							
						Cd	Cu	Ni	Pb	Zn	Hg	C	

Je certifie sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont complets et exacts.

Le producteur Date et signature	L'agronome Date et signature	Le destinataire Date et signature

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 janvier 1995 portant réglementation de l'utilisation sur ou dans les sols de boues d'épuration ou de boues issues de centres de traitement de gadoues de fosses septiques.

Namur, le 12 janvier 1995.

Le Ministre-Président du Gouvernement wallon,
chargé de l'Economie, des P.M.E., des Relations extérieures et du Tourisme,

R. COLLIGNON

Le Ministre du de l'Environnement, des Ressources naturelles et de l'Agriculture,

G. LUTGEN